

**SCEA DOMAINE DE HAUTENEUVE**

DOMAINE DE HAUTENEUVE

16130 LIGNIERES-SONNEVILLE

Madame La Sous-Préfète de La CHARENTE  
Sous-Préfecture de COGNAC  
rue Jean TARANSAUD CS 90259  
16100 COGNAC

LIGNIERES-SONNEVILLE, le 21 Janvier 2020,

Objet : Complément à la demande d'autorisation d'exploiter des installations de stockage d'alcools de bouche

Madame La Sous-Préfète,

Dans le cadre de l'instruction de notre dossier de demande d'autorisation, nous souhaitons par la présente porter à votre connaissance 2 modifications relatives aux installations projetées :

- La rétention interne du chai projeté de 299,6 m<sup>2</sup> sera portée à une profondeur d'1,3m, soit plus de 100% de la QSP du chai (1,2 m de rétention sur 299 m<sup>3</sup> soit 389 m<sup>3</sup> de rétention pour une QSP de 384 m<sup>3</sup>). Sachant qu'une cuve servira aux coupes, la rétention interne sera projetée sera donc de 100 % de la QSP.
- Pour ce qui est de la capacité de la réserve incendie projetée, le Domaine de Hauteneuve est d'accord pour suivre les recommandations du SDIS et porter sa capacité à 240 m<sup>3</sup>. Nous avons pris contact avec le Service Prévisions pour finaliser l'emplacement de cette réserve à moins de 200 m des bâtiments à défendre (actuellement à 185 m du projet) et hors périmètre de flux thermiques supérieurs ou égaux à 3kW/m<sup>2</sup>.

Nous vous saurions gré de bien vouloir joindre ce courrier à notre dossier de demande d'autorisation.

Veillez agréer, Madame la Sous-Préfète, nos cordiales salutations.

Antoine de PRACOMTAL

Gérant de la SCEA DU DOMAINE DE HAUTENEUVE

